

## Exposition : les arts visuels et l'illettrisme exposés à l'Hôtel du département



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À l'occasion de la 12<sup>e</sup> édition des Journées nationales d'action de lutte contre l'illettrisme (JNAI), l'Hôtel du département de Loir-et-Cher accueille, jusqu'au 25 septembre 2025, une nouvelle exposition. Conçue en partenariat avec le Centre de ressources illettrisme analphabétisme du Loir-et-Cher (CRIA 41), elle met en lumière quarante œuvres réalisées par des artistes loir-et-chériens mais également pas des collégiens et étudiants, sur le thème « un mot, une œuvre visuelle ».

Afin de sensibiliser le grand public à l'illettrisme et l'illectronisme, le conseil départemental de Loir-et-Cher et le CRIA 41 organisent, jusqu'au 25 septembre 2025, la troisième édition de l'exposition « Quand les arts visuels rencontrent l'illettrisme ». Cette année, les artistes ont été invités à associer un mot et une œuvre, afin de mettre en perspective les défis liés à ce fléau. Cette exposition permettra également de faire de la problématique de l'illettrisme, jusque-là tabou et invisible dans notre société, un objet de discussion visible, abordable et abordé.

### Des collégiens et étudiants également invités à exposer

Pour cette nouvelle exposition autour de l'illettrisme et de l'illectronisme, outre des artistes loir-et-chériens, ce sont également des élèves de quatre collèges du département et des étudiants en design au sein du lycée Camille-Claudel, qui ont été invités à exposer. Les premiers ont, tout comme les artistes locaux, associé une œuvre et un mot, tandis que les seconds ont l'occasion de présenter leurs travaux d'études réalisés sur le thème de la création graphique et de l'identité visuelle.

### La lutte contre l'illettrisme, un engagement fort du conseil départemental

Depuis 2018, le conseil départemental de Loir-et-Cher a fait de la lutte contre l'illettrisme une priorité en l'inscrivant dans sa politique d'insertion sociale et de retour vers l'emploi. Lire, écrire, compter et s'exprimer à l'oral étant des compétences indispensables pour s'insérer durablement dans la société et le monde professionnel, de nombreuses actions sont ainsi menées, en partenariat avec le CRIA 41 dans le cadre du [Plan départemental de lutte contre illettrisme et l'illectronisme](#) afin de repérer, d'aider et d'accompagner les publics en difficulté.

« Depuis 2022, le CRIA et le conseil départemental proposent une exposition artistique dans le cloître de l'Hôtel du département. Les talents et expressions multiples ont permis de poser un éclairage réel sur cette fracture sociale et culturelle qu'est l'illettrisme. Rappelons que 10% de la population entre 16 et 64 ans est touchée par l'illettrisme. Le soutien des artistes du Loir-et-Cher à cette cause est inestimable car il aboutit à la sensibilisation d'un public plus large et plus diversifié. Une exposition permet à chacun de réaliser l'ampleur du phénomène, de pouvoir regarder autour de soi, de se sentir concerné et peut-être un jour pouvoir en parler simplement à quelqu'un de son entourage », a tenu à souligner Florence Doucet, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance.

### « Quand les arts visuels rencontrent l'illettrisme »

Du 4 au 25 septembre 2025

Du lundi au vendredi de 8h à 12h15 et de 13h30 à 17h

Ouverture exceptionnelle le samedi 20 et le dimanche 21 septembre de 15h à 18h dans le cadre des Journées européennes du patrimoine

Hôtel du département - Cloître

Suivez-nous sur  
departement41



Émilie Dupont – Attachée de presse  
[emilie.dupont@departement41.fr](mailto:emilie.dupont@departement41.fr)  
02 54 58 54 60 – 06 75 71 23 10